



HOP! **AIRFRANCE** 

**OFFRE EXCEPTIONNELLE SUR
LA CARTE D'ABONNEMENT
FRANCE - EUROPE - AFRIQUE DU NORD**

Produits de première nécessité

Les taux réduits de TVA, de mauvais instruments de redistribution

Il y a en effet des outils beaucoup plus ciblés pour redistribuer les revenus sur les ménages visés



TAX

© Freepik - Dooder



Mécomptes publics, François Ecalle

Il semble qu'une baisse de la TVA sur des produits de première nécessité soit demandée par beaucoup de nos concitoyens pour augmenter le pouvoir d'achat des plus modestes. Le gouvernement s'est déclaré ouvert à cette idée mais, à supposer que les règles européennes le permettent, il aurait tort de la mettre en œuvre. En effet, les taux réduits de TVA, dont le coût budgétaire est déjà très élevé (50 Mds€ de pertes de recettes par rapport à l'application du **taux** normal), sont de mauvais instruments pour redistribuer les revenus.

captée par les entreprises. Une évaluation du passage du taux de TVA sur la restauration de 19,6 % à 5,5 % a montré qu'il a entraîné une baisse des prix TTC de seulement 1,9 %. Les salaires ont augmenté de 4,1 % et les bénéfices des propriétaires des restaurants de 24 %.

Évaluations plutôt négatives

En outre, une baisse de la TVA ne peut pas être ciblée sur les ménages les plus pauvres. Les ménages aisés consomment eux aussi des produits de première nécessité comme le pain et le sucre. La voiture était considérée avant 1992 comme un bien de luxe et imposée à un taux majoré de TVA de 33 %. C'est pourtant un produit de première nécessité pour les travailleurs pauvres qui n'ont pas d'autre solution pour se rendre à leur travail.

Il serait certes possible de définir, par exemple, une "voiture de première nécessité" présentant un confort minimal. Il faudrait alors aussi définir un réfrigérateur, une paire de chaussure, un service de coiffure... de première nécessité, et construire un système très complexe et très difficile à gérer pour les commerçants et à contrôler pour les agents des services fiscaux, sans empêcher que les ménages aisés achètent aussi ces produits de première nécessité pour leurs enfants.

"Les ménages aisés consomment eux aussi des produits de première nécessité comme le pain et le sucre. La voiture était considérée avant 1992 comme un bien de luxe et imposée à un taux majoré de TVA de 33 %. C'est pourtant un produit de première nécessité pour les travailleurs pauvres"

Les évaluations des taux réduits de TVA sont rares mais les conclusions de celles qui ont été réalisées sont plutôt négatives. Les taux réduits de TVA actuels s'expliquent souvent par la capacité d'influence de groupes de pression et leur impact sur l'emploi où la redistribution des revenus est très limitée.

Une baisse de la TVA entraînerait d'importantes pertes de recettes fiscales qu'il faudrait compenser en augmentant d'autres impôts. Or la TVA a moins d'effets économiques négatifs que beaucoup d'autres prélèvements obligatoires parce qu'elle pèse sur les importations autant que sur la production nationale, alors que les exportations en sont exonérées.

Il y a des outils beaucoup plus efficaces pour redistribuer les revenus parce qu'ils sont ciblés sur les ménages visés : l'impôt sur le revenu pour réduire les revenus des ménages les plus aisés, et les prestations sociales sous condition de ressources (minima sociaux, prime d'activité, allocations familiales et de logement...) pour accroître ceux des plus pauvres.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalte.

A lire également

[Mécomptes publics - les chroniques de François Ecalte](#)

